

LE REVEST. LES-EAUX



32

juillet - août 1990

INFORMATIONS
COMMUNALES

M AIRE

SOM

- Editorial du Maire 1
- Les travaux du
Conseil Municipal 2
- Que s'est-il passé
dans la commune ? 3
- Place aux jeunes 4 et 5
- Au pied du Caume 6 et 7
- Initiatives Culturelles 8
- Le Revest en fête 9
- Images de l'été théâtral.. 10 et 11
- Belles pages d'histoire
des monnaies 12

Comité de rédaction
Commission municipale d'information
et de relations publiques

Photo couv. Patrick CLERET
Imprimerie HEMISUD 94.90.92.22

Courrier des Lecteurs

■ La chambre des métiers du Var a bien voulu nous apporter les informations suivantes relatives à la préparation du BREVET de maîtrise qui est la plus haute qualification dans le secteur de l'Artisanat. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 94.61.99.00.

LE BREVET DE MAITRISE EST LE DIPLOME DE L'ARTISANAT

- C'est un examen qui sanctionne la plus haute qualification professionnelle.
- Il reconnaît l'aptitude à gérer une entreprise et à former des jeunes.
- C'est un titre homologué par le Ministère de l'Education Nationale au Niveau IV (B.P., Baccalauréat).
- Il permet d'obtenir le titre de Maître Artisan.

C'EST UNE FORMATION ACCESSIBLE A TOUS

- Elle est ouverte à tous : Chefs d'entreprise Artisanale, salariés, titulaires de l'E.F.A.A., du C.A.P., du B.E.P. ou d'un diplôme équivalent ou justifiant de plus de 5 années de pratique professionnelle.
- Elle comporte 5 unités de valeur :
 - UV 1 : Pratique
 - UV 2 : Théorie Professionnelle
 - UV 3 : Culture Générale et communication
 - UV 4 : Gestion d'Entreprise
 - UV 5 : Psycho-pédagogie/Relations Humaines
- Les titulaires du B.P. sont dispensés de l'UV 1, l'UV 2, et l'UV 3.
- Elle est organisée par les Chambres de Métiers, à raison de 120 heures minimum par UV, pour les UV3, UV4 et UV5. La durée des UV1 et UV2 diffère suivant les métiers.

UNE FORMATION

- Le candidat peut choisir son rythme de formation, une ou plusieurs UV par an, chacune faisant l'objet d'un examen.
- Le Chef d'entreprise titulaire du Brevet de Maîtrise peut obtenir le titre de Maître Artisan.
- Le salarié détenteur du diplôme peut créer son entreprise en bénéficiant d'une dispense de stage obligatoire d'initiation à la gestion.
- En plus de l'actualisation des connaissances et de l'acquisition de nouvelles techniques, les contacts avec d'autres professionnels et responsables d'administration facilitent l'exercice du métier.

LES COURS

Durée D'OCTOBRE à MAI pour chaque Unité de Valeur
Jours Le LUNDI et le SAMEDI
Horaires 08 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 30

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir 19 ans avant le 31.12.90.
- Exercer la profession présentée au Brevet de Maîtrise, en qualité de Chef d'entreprise ou de Salarié, un minimum de 2 mois avant la date présumée de l'examen (un justificatif sera demandé à cette date).
- Etre titulaire de l'E.F.A.A. ou du C.A.P. ou d'un diplôme homologué ou justifier de 5 années de pratique du métier, non comprise les années d'apprentissage.

FINANCEMENT : SECTEUR DES METIERS

Par Unité de Valeur : 650 F de droits d'inscription à la formation et 650 F de droits d'inscription à l'examen. Le coût de la formation étant pris en charge par le F.A.F/C.M.V.

FINANCEMENT : SECTEUR INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HOTELIER

Par U V : 650 F de droits d'inscription et une participation financière à la formation.

■ Madame PRIVAT de l'association "Gym Volontaire Revestoise" rappelle à ses adhérents que les cours de gymnastique reprendront à la rentrée, au rez-de-chaussée de la mairie, les lundi et jeudi de 17 h à 18 h. Pour tous renseignements, téléphoner au 94.90.94.26 ou 94.90.91.40.

SOUVENIR

Par ce chaud après-midi que le vent sur les hauteurs rendait supportable, quelques lapins effarés furent les seuls témoins de ce convoi inhabituel pour eux qui, par la piste forestière devenue "Chemin des Turcos et des F.F.I", descendait leur colline depuis Siou-Blan vers Le REVEST.

C'était les anciens du 3ème Régiment de Tirailleurs Algériens du Colonel de LINARES qui, accompagnés par quelques-uns des F.F.I qui les avaient guidés, refaisaient jour pour jour mais 46 années plus tard le trajet parcouru le 20 Août 1944 pour délivrer le village et s'élancer vers TOULON, place fortement tenue par les Allemands.

Les survivants du Régiment découvrirent - on peut l'écrire - le spectacle magnifique qui s'offre de La Ciotat jusqu'aux Iles d'HYERES et plus loin encore aussitôt qu'on amorce la descente. Ils le découvrirent vraiment car, arrivés à pied et fourbus dans la nuit du 19 Août 1944 sur le plateau du Grand Cap où ils se reposèrent quelques courtes heures, ils en repartirent dès les premières heures du lendemain mais l'émotion qui étreint même les

EDITO

La poudrière des Moulins, haut-lieu des combats de la libération.



plus courageux à l'approche du combat permet-elle vraiment d'admirer le paysage alors que le lever du jour rend la nature si belle ?

Il y avait foule devant la Mairie pour les accueillir. Devant cette quinzaine de vieilles Jeeps conservées et entretenues en pièces de Musée, on devinait la curiosité des plus jeunes et surtout l'émotion des anciens retrouvant avec la même joie ceux qui nous font l'amitié de venir chaque année célébrer avec nous l'anniversaire de la Libération mais qui, hormis leur première venue en 1944, arrivent d'ordinaire par des moyens beaucoup plus confortables.

Emotion aussi devant le Monument des Victoires où notre ami MORETTI qui servit d'éclaireur au 3ème R.T.A. rappela l'épisode de la libération du REVEST et les durs combats de Dardennes et de Saint-Pierre avant que ne retentissent la sonnerie "aux Morts" puis "La Marseillaise".

On aurait aimé les garder davantage mais le temps était compté à nos visiteurs afin de ne pas arriver avec trop de retard devant la poudrière où, en présence des autorités, une stèle allait être dévoilée portant le nom des premiers Tirailleurs du 3ème Régiment tombés sur le sol de FRANCE. Le temps cependant d'une halte devant la plaque placée en hommage au Régiment peu après la Libération au Hameau de Dardennes.

Ce 20 Août 1990 les anciens du 3ème R.T.A. et des Maquis ont prouvé qu'ils avaient conservé leur courage et Le REVEST sa reconnaissance.

Charles VIDAL

RÉUNIONS DES MARDIS 3 JUILLET ET 7 AOÛT PRINCIPALES DÉCISIONS

- Convention avec la Ville de TOULON sur l'aménagement du réseau d'assainissement.
- "Images du REVEST pendant la Révolution" - Le prix de vente est ramené à 50 Francs et à 40 Francs à partir de 10 ouvrages.
- Souhait de disposer de logements sociaux en location dans le cas où se réaliserait une possibilité d'accession à la propriété.
- Le square de la Poste s'appellera "Square Albert DECARIS" et le "Collet de Fontanieu" "chemin de la Chapelle copte".
- Choix de plaques en faïence pour le nom des rues du village.
- Location du terrain DEBROAS à une entreprise de vente de bateaux.
- Demande d'une classe maternelle supplémentaire.
- Proposition d'acquisition par le Conseil Général dans le cadre des espaces verts des terrains s'étendant de la Tourvelle à la Vieille VALETTE au-dessus de la cote 250.
- L'entretien des cours d'eau doit être assuré par les propriétaires riverains sauf s'il s'agit d'un pluvial. Dans ces conditions la Commune doit s'en occuper.
- Recherche de la meilleure solution pour l'aménagement du carrefour Fontanieu-Malvallon à la suite d'une erreur d'implantation du mur par le constructeur.
- Accord avec l'Association des Maires de FRANCE pour une attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement différente de celle de 1990.

- La C.E.O appliquant la T.V.A. au prix de vente de l'eau qui sera indexé trimestriellement selon l'indice INSEE la répercussion s'effectuera automatiquement sur le tarif appliqué aux abonnés.
- Le passage des compteurs au banc d'essai étant facturé 700 Francs à la Commune ce prix sera appliqué aux abonnés qui demanderont un contrôle non justifié.
- Une étude est en cours pour l'alimentation en eau par le Canal de PROVENCE.
- Accord pour l'achat du terrain LAZARD - 7 000 mètres carrés - selon le prix demandé par le vendeur 1.575.000 Francs - l'estimation des Domaines fixait 1.225.000 Francs.
- Accord pour une indemnité de logement aux Enseignants d'un montant de 11.557 Francs en 1990.
- Nouveaux prix des repas : enfants : 10 Francs - adultes : 16,50 Francs - les deux repas livrés à domicile : 39,00 Francs - soit une augmentation de 2,50 %.
- Participation des éleveurs à la foire aux chiens : 60 Francs.
- Participation à l'aïoli du 19 Août : 70 Francs - gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.
- Une somme de 10.000 Francs est votée pour permettre un voyage de quatre Membres du Conseil en ROUMANIE avec achat et transport de matériel.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

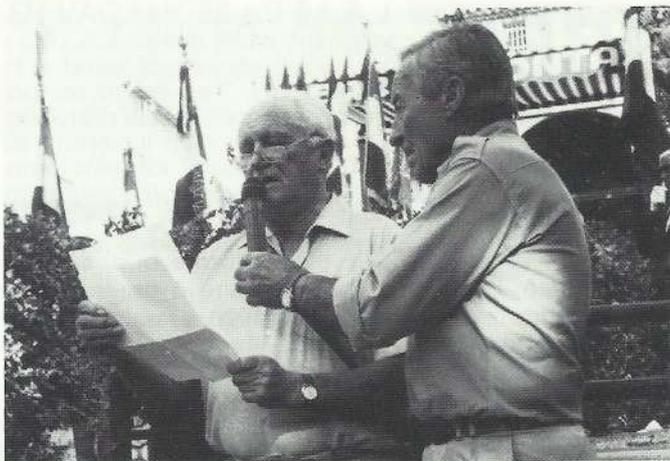
- Ramassage des monstres (nous informons les habitants que l'évacuation des monstres se fait par sélection comme suit : matériaux ferreux ; matériaux inflammables, gravats ; ce qui oblige à effectuer plusieurs passages au même endroit).
- Préparation des fêtes au village et au hameau
- Reprise de raccords sur route avec enrobé (1 T 5)
- Pose de panneaux sur les routes indiquant la Maison des Comoni.
- Ramassage des monstres dans les dépôts sauvages pendant toute une journée.
- Nettoyage du terrain DEBROAS, du carrefour des Forges, du chemin du Val d'Ardène, du chemin des Châteaux d'eau, du Rond Point de la Ripelle et de la propriété SERRA acquise par la Commune.
- Réfection des bandes de STOP.
- Réparation de fuites d'eau et reprise complète de branchements : POLIMENI, DAVID, PERONE, GUILLAUME, LENDORME, COUMES.
- Démontage de la clôture à la Maison des Comoni vers la propriété LERDA.
- Nettoyage du cimetière
- Nettoyage des grilles et caniveaux suite à l'orage du 29 Juillet.



Image de la Foire aux chiens

que s'est-il

PASSE ?



Dominique MORETTI représentant les libérateurs du 20 Août 44.

EN JUILLET

Lundi 2 - "Les Arts au Soleil" - Présentation par Marc HELLER de vues aériennes de villes de la Région - Hall de la Maison des Comoni.

Mardi 3 - Etude avec la D.D.E. et le constructeur sur l'aménagement du carrefour Fontanieu - Malvallon.- Conseil Municipal - Séance publique.

Vendredi 6 - Vernissage de l'exposition de Peintures de Colette Cuccietti, galerie "Réminiscences".

Samedi 7 - Accueil des Peintres Revestois - ARRIDE, BABOULENE, DUFRESNE, ECHEVIN, GIACOBBAZZI, MAILLÉ, PIANFETTI, ROCHÉ, SARDI, TROFIMOFF. - Salle d'exposition de la Maison des Comoni.

Vendredi 13 - Retraite aux flambeaux - clique - Majorettes - Bal au hameau.

Samedi 14
Cérémonies anniversaires du 14 Juillet au hameau et au village. - Retraite aux flambeaux - clique - Majorettes - Bal au village.

Vendredi 20 - Samedi 21
Dimanche 22
- Fête de Saint CHRISTOPHE au village. Apéritif d'Honneur le Dimanche matin.

Jeudi 26 - "Les Arts au Soleil" - Seconde exposition de photographies de Marc HELLER : "le Sel" (vues aériennes).

Mardi 31 - Etude sur la possibilité d'alimentation en eau de la Commune avec Monsieur MASSON, Chef de Service à la Société du Canal de PROVENCE.



Pierre TROFIMOFF, peintre revestois, devant la toile "Port-Pothuau" ... c'était avant le terrible incendie des calanques.

EN AOÛT

Mardi 1er - Visite du nouveau Commandant de Brigade de Gendarmerie, l'Adjudant-Chef SCHWAB. - Venue du Général LAVALLÉE accompagné de Monsieur MORETTI. Préparation des cérémonies commémoratives de la Libération de la Commune le 20 Août 1944.

Dimanche 5 - Invitation à l'apéritif d'Honneur - Fête de Saint PIERRE des MOULINS.

Lundi 6 - Nouvelle rencontre avec la D.D.E. Poursuite de l'étude sur l'aménagement du carrefour Fontanieu - Malvallon.

Mardi 7 - Conseil Municipal - Séance publique. - Concert par la Chorale Espagnole SANTA CRUZ de TÉNÉRIFE à la Maison des Comoni.

Vendredi 10 - Vernissage de l'exposition de photographies de Patrick CLÉRET "Portraits d'un Village" - Salle d'exposition de la Maison des Comoni. - Vernissage de l'exposition - Peintures - Dessins - Sculptures de Diam et Ralph KELLER à la Galerie "Réminiscences".

Mardi 14 - Invitation à l'ouverture des journées "Art et Artisanat" au PRADET.

Mercredi 15 - Invitation à l'apéritif d'Honneur - Fête des Favières - LA VALETTE.

Samedi 18 - Dimanche 19 - Lundi 20 - Fêtes et cérémonies de la Libération. Samedi 18 - Bal sur la Place MEIFFRET

Dimanche 19 - Soirée Jazz Place MEIFFRET - Foire exposition canine - Aolli organisé par la Commission Municipale des Fêtes - Les Peintres dans la rue - exposition organisée par la Galerie "Réminiscences" - Participation à la journée des stagiaires internationaux de l'Université d'Été.

Lundi 20 - Journée commémorative du 20 Août 1944 avec la participation du 3^e R.T.A qui délivra la Commune guidé par les F.F.I. Arrivée des anciens du Régiment par le chemin parcouru en 1944. Cérémonie devant le monument du village et la plaque du hameau. Inauguration d'une stèle en face de la poudrière des MOULINS qui fut le théâtre de combats violents.

Lundi 20 - La Commission de l'Urbanisme reçoit le C.A.U.E - Etude sur l'aménagement et l'urbanisme de la Commune.

Jeudi 23 - Participation à l'anniversaire de la Libération de La VALETTE.

Dimanche 26 - Challenge Ball-Trap "Jean BONAVITA".

Mardi 28 - Participation à l'anniversaire de la Libération de TOULON.

Vendredi 31 - Début de la fête de Sainte ROSE au hameau de Dardennes.

Place aux jeunes

CENTRE AERE

Du 2 Juillet au 24 Août de nombreux enfants de 3 à 10 ans ont profité des activités multiples proposées dans nos centres aérés animés par une équipe dynamique et très consciencieuse.

Les petits de 3 à 5 ans se retrouvèrent dans notre école maternelle, et les plus grands dans notre école primaire.

Outre les activités manuelles classiques, ils ont pu se baigner dans les 2 piscines des écoles, et s'ébattre dans le Crapa et dans le jardin de l'école maternelle et le jardin public du village.

Ils ont pu, grâce au S.L.A.J., faire de nombreuses sorties. Ils ont visité le village des tortues de GONFARON, ils sont allés à la plage, et ont fait du poney au BEAUSSET, visité le musée, traversé la rade et fait bien d'autres choses.

Pour clôturer la saison, fin Juillet et fin Août, ils ont offert à tous un spectacle préparé par eux.

ATELIER D'ARTISANAT REVESTOIS

Madame Annie ALLEGRE nous informe que, comme l'an passé, l'atelier artisanat ouvre à nouveau ses portes à partir du 12 Septembre 1990, et cela pendant toute la période scolaire tous les mercredis de 10H à 12H et de 14H à 16H et tous les samedis de 14H à 16H.

Pour tous renseignements ou pour toute inscription, vous pouvez téléphoner au 94.98.81.11. (heures des repas).

Cette année l'atelier a un nouveau local lui permettant d'accueillir plus d'enfants et dans de meilleures conditions. Il se situe au 173 Route de la Salvate (à côté du Tennis du Revest - arrêt de Bus l'Oratoire).

Les enfants pourront y confectionner des sujets de crèche, des objets de décoration, des sujets de jardin chinois et des animaux divers, sans oublier les mille créations suivant les inspirations et les goûts des enfants.

A bientôt donc pour une nouvelle année dans la détente et la bonne humeur !

A R R E T É S

CHEMIN DE LA FOUX - STOP ■

Vu le manque de visibilité au débouché du chemin de la Foux sur celui du Colombier un STOP a été placé sur le chemin de la Foux par arrêté municipal du 2 Juillet 1990.

LE BRUIT ■

Plusieurs de nos concitoyens se plaignent du bruit sous toutes ses formes. D'autres répondent "Et alors ? on est en République" oubliant que la liberté individuelle s'arrête là où elle gêne la collectivité.

Rappelons l'arrêté préfectoral du 12 Juillet 1989 qui interdit les bruits gênant par leur intensité et provenant notamment : des publicités par cris ou chants ; des postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones ; des réparations ou réglages de moteurs sauf pour permettre la remise en marche d'un véhicule fortuitement immobilisé en cours de circulation ; de pétards ou de pièces d'artifice. (Il faut ajouter les moteurs trafiqués ou l'absence de pot d'échappement).

En outre toute personne utilisant à titre professionnel à l'intérieur de locaux ou en plein air des outils ou appareils bruyants doit interrompre ses travaux de 20 Heures à 7 Heures et toute la journée des dimanches et jours fériés ; les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que de 8 H 30 à 12 Heures et de 14 H 30 à 19 H 30 les jours ouvrables, de 9 à 12 Heures et de 15 à 19 Heures les samedis, de 10 à 12 Heures les dimanches et jours fériés.

Enfin les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les Gardes Champêtres, la Police et la Gendarmerie sont tenus de faire respecter cet arrêté. Aussi en cas d'absence des Gardes Champêtres les personnes gênées par le bruit peuvent s'adresser à la Gendarmerie Nationale - 94.89.49.52 - rue Vincent ALLEGRE - TOULON.

EN VACANCES AU S.L.A.J

Le S.L.A.J (Sports loisirs animations jeunesse), Centre de loisirs des jeunes, vient d'achever la période des vacances scolaires d'été. La fréquentation du centre par les jeunes de 7 à 17 ans fut très largement supérieure aux prévisions ce qui nécessita le recrutement d'animateurs supplémentaires. Malgré cela, limités par la grandeur de la structure d'accueil et les moyens de transport (pourtant améliorés par l'achat d'un minibus), les responsables se virent dans la difficile obligation de refuser certains enfants lorsque le quota était atteint. La formule de participation "à la carte", aussi bien pour les inscriptions que pour les activités, a toujours autant de succès. Au delà des loisirs quotidiens pratiqués sur la commune : tennis, tir à l'arc, football, basket-ball, hockey, volley-ball, badminton, ballon, piscine (privée), jeux en salle ou de plein air, visite des différentes expositions dans la "maison des comoni", plusieurs sorties furent organisées : village des tortues de Gonfaron, parc d'attraction OK Corral, visites du Galion Neptune et du musée naval, journées plage à l'Almanarre, journées plage et jeux dans l'enceinte, généreusement mise à disposition, de l'Institut médico-éducatif des Sablettes, après-midi au bowling Provence, kayak des mers à Bandol, trampoline au Mourillon et surtout un séjour de trois jours, consacré à la nature, dans le refuge de Notre Dame des Fenêtres à St Martin-Vésubie dans le parc national du "Mercantour". Le S.L.A.J s'est aussi, pour la petite histoire, "internationalisé" en accueillant deux enfants Roumains hébergés au Revest qui firent connaissance avec le kayak des mers ainsi que deux Américains et une Anglaise en vacances au village. Les vacances sont finies mais le S.L.A.J n'en continue pas moins son action auprès des jeunes en période scolaire (voir encadré). D'autre part le S.L.A.J a été générateur d'activités pour plusieurs jeunes animateurs, Revestois pour la grande majorité, il nous plaît de les citer :

- MOYNIER Fabien directeur (moniteur de sports diplômé d'Etat),
- SERRA Claude directeur adjoint (moniteur de sports diplômé d'Etat),
- SARDI Marlène, animatrice B.A.F.A.,
- PLUMEL Patrice, animateur B.A.F.A.,
- SCHAAFF William, animateur B.A.F.A.,
- IMPAGLIAZZO Jean-luc, animateur B.A.F.A.,
- BREMOND Pierre (moniteur de sports diplômé d'Etat),
- ALLAIN Jérôme, animateur B.A.F.A.,
- GUGLIELMO Patrick, animateur B.A.F.A. spécification KAYAK,
- CAMUS Gaël, animateur en formation,
- CORTEZ Gérard, animateur en formation,
- BALDACCI François, animateur en formation.

Un grand merci à toutes celles et ceux, professionnels et bénévoles, (nous ne citerons personne par crainte d'oubli) qui ont oeuvré pour que les vacances des enfants au Revest-les-Eaux soient les plus agréables possible. Pour le Comité Directeur du S.L.A.J. Pierre CORTEZ, Président.



Fanny au pied du mur.



Séjour nature dans le Mercantour

PERIODE SCOLAIRE - 4 à 17 ANS

LUNDI	18 h à 20 h	ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE	5 Frs
MARDI	18 h à 22 h	SORTIE PISCINE (FONT-PRE)	15 Frs
MERCREDI	9 h à 12 h	ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE	10 Frs
	18 h à 20 h	ACTIVITES EN SALLE	5 Frs
JEUDI	18 h à 20 h	ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE	5 Frs
VENDREDI	18 h à 20 h	ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE	5 Frs
		OU BOWLING	15 Frs
		OU MUSCULATION	15 Frs
SAMEDI	18 h à 22 h	ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE	5 Frs
		OU SORTIE SPECTACLE	15 Frs
		OU BOWLING	15 Frs
DIMANCHE	9 h à 17 h 30	SORTIE JOURNEE UNE FOIS PAR MOIS	15 Frs

VACANCES - 7 à 17 ANS

DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF SAMEDI, DIMANCHE ET JOURS FERIES)
 15 Frs par jour
 9 h à 12 h ACTIVITES DE PLEIN AIR OU EN SALLE.
 14 h à 17 h 30 ACTIVITES A LA CARTE.

FELICITATIONS

Toutes nos félicitations à notre Maire Honoraire et Premier Adjoint, Alphonse SAUVAIRE à qui vient d'être attribuée la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale - échelon Vermeil. Nos félicitations aussi à notre Collègue Pierre CORTEZ qui vient de recevoir la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports pour son action en faveur de la jeunesse. Bravo ! Bravo à tous les deux.



APRES L'EXPOSITION INAUGURALE

La première exposition dans la Maison des Comoni avec les photographies d'Hélène et Rachel THERET a connu le succès qu'elle méritait. Rachel THERET a offert à la Mairie "La Clémentine 3 heures" qui se trouvait face à l'entrée de la salle. Hélène, de son côté, a offert la série complète des vues sur la carrière. Tous les visiteurs ont suffisamment admiré l'ensemble des photographies exposées pour que nous nous réjouissons d'en posséder un nombre aussi important. Encore tous nos compliments à Hélène et Rachel THERET avec un grand merci.

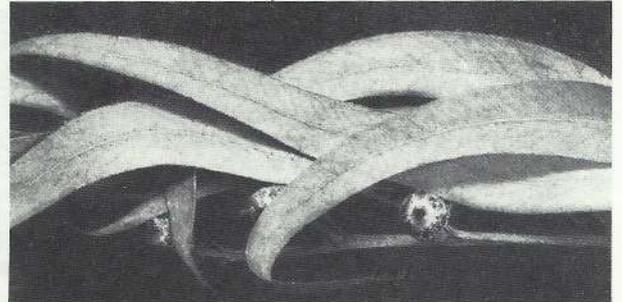
A PROPOS DES EXPOSITIONS

Nous avons eu bien souvent l'occasion de dire que les salles de la Mairie étaient devenues trop petites. Aussi apprécions-nous pleinement la nouvelle image qu'apporte la Maison des Comoni aux expositions qui s'y succèdent depuis le 16 Juin, jour de son inauguration, aussi bien à l'étage que dans le hall, sans parler de la présentation permanente des Monnaies dans la salle du rez de chaussée. On en parle, on vient les voir, c'est bien ce que nous espérons. Tant mieux et surtout que cela continue, notre village ne peut qu'y gagner. Il y gagnera davantage, encore, lorsque quelqu'un se décidera d'y créer un restaurant ouvert à longueur d'année, sachant attirer et retenir les visiteurs, ses clients.

PARFOIS UNE ERREUR

Une erreur dans la presse ! On a pu lire dans VAR MATIN, le 10 Juillet, un article très flatteur pour Le Revest et sa maison théâtrale - "LE REVEST prend des auteurs !" - mais un peu moins gentil pour les élus puisqu'il était écrit qu'aucun n'était présent à l'inauguration de la superbe salle -

la nôtre. Le Journaliste a fait amende honorable puisque quelques jours plus tard - le 3 Août - il reconnaissait que les élus étaient bien là et surtout "les représentants élus de la charmante Commune du REVEST". Comment après cela ne pas le pardonner ?



BIENTOT PLUS DE LIGNES AERIENNES DANS LE VILLAGE

La candidature du REVEST a été retenue. Nous vous informons, en effet, que le Conseil Général et E.D.F. prendront en charge la suppression des lignes aériennes dans le village. Heureuse ! très heureuse nouvelle.

CHASSE A LA GRIVE ET A LA BECASSE

Puisque le Conseil d'Etat a admis le principe de la chasse à la grive et à la bécasse jusqu'au 28 Février, le Conseil Municipal a souhaité que Monsieur le Préfet du Var revienne sur sa décision de fermeture le 15 Février.

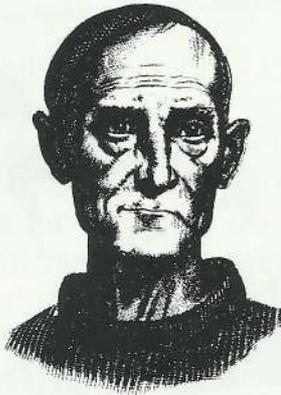
CANAL DE PROVENCE

On avait dit - autrefois - que l'eau du Canal de Provence était trop loin de nous pour que nous puissions nous y brancher. Et puis nous avons lu, voilà quelque jours, que nous figurions parmi les Communes pouvant être alimentées par le Canal. Immédiatement notre Adjoint à l'eau invitait un responsable de la Société à venir nous rencontrer ce qui eut lieu dans les 48 heures. Il apparaît que nous pouvons recevoir l'eau du Canal de Provence à partir de la canalisation qui arrive au bassin de Saint Antoine, près du Fort Rouge. Le prix d'achat du mètre cube serait inférieurs à celui payé actuellement. Une étude est en cours sur le coût du branchement mais il faut reconnaître que recevoir l'eau - très peu calcaire - du Canal de Provence nous mettrait totalement à l'abri du besoin dans l'avenir.

SQUARE ALBERT DECARIS

On ne pouvait choisir autre lieu que le petit jardin de la Poste pour rendre hommage au Revestois de coeur et d'été que fut le grand Graveur ALBERT DECARIS qui a signé d'aussi nombreuses gravures de timbres. Madame BOUSSARD-DECARIS, sa fille, a bien voulu nous dire sa jole en accompagnant sa lettre de la

magnifique médaille - la Poste - gravée par son père qu'elle offre au Cabinet des Monnaies et Médailles du REVEST dont elle est membre d'Honneur. Que Madame Le Professeur BOUSSARD-DECARIS, elle aussi Revestoise de coeur et de vacances, soit chaudement remerciée.



CHEMIN DE LA CHAPELLE COPTE

La décision du 3 Juillet du Conseil Municipal donnant le nom de "Chemin de la Chapelle Copte" au "chemin du Collet de Fontanieu" a valu au Maire de recevoir les remerciements de Monseigneur MARCOS mais aussi des lettres d'habitants du quartier qui regrettent le changement de nom et surtout - ce en quoi ils n'ont pas tort - de n'avoir pas été consultés auparavant. On ne peut qu'être sensible à l'attachement à un nom surtout au nom à consonance champêtre d'un chemin qui se trouve encore dans la campagne, loin du bruit et de l'agitation. Et d'autre part "chemin de la Chapelle Copte" se voulait un hommage aux Coptes qui viennent d'un peu partout en FRANCE et même de l'Etranger visiter l'Ermitage Saint MARC et s'y recueillir.

Une solution doit pouvoir être trouvée mais...chut n'anticipons pas sur la décision que prendra le 4 Septembre le Conseil Municipal.

LOCATIONS PAR LA MAIRIE

Une entreprise extérieure à la Commune ayant demandé à louer un terrain pour y exposer des bateaux, la Mairie a proposé le terrain qu'elle possède au hameau de Dardennes. Tout en se réjouissant de la venue d'un nouveau commerce dans la Commune, le Président de l'Association des Commerçants Revestois - Monsieur VERDEILLE - a fait savoir au Maire qu'il était en possession de nombreuses demandes de locations de la part de ses adhérents qui auraient apprécié ce terrain. Il demandait donc d'être averti, pour le futur, des projets de locations ou de ventes. Le Maire n'a pu que regretter de n'avoir pas été informé et a proposé que l'Association transmette à la Mairie un double des demandes qui lui parviendront afin, lorsque l'occasion se présentera, de donner, si possible, la priorité aux habitants de la commune.

A L'HONNEUR

Par Arrêté en date du 18 Juillet 1990, le préfet du Var a accordé la médaille d'honneur du travail à plusieurs de nos concitoyens.

Echelon Argent à :

Mlle Marie-France DEBRAULT (La Salvate) ;
Mme Claudine GONZALES (ch. du Val d'Ardène) ;
Mr Daniel MATTIO (ch. des Châteaux d'eau) ;
Mr Henri PERSICHINO (Dardennes).

Echelon Vermeil à :

Mr Ernest GIULIANO (rue E. chaix) ;
Mr René JEAN (rue E. chaix) ;
Mr Jean MARCHETTI (lotissement du Val d'Ardène).
Toutes nos félicitations à ces nouveaux promus !

C'EST OFFICIEL

2.713 habitants. Tel est le chiffre officiel que vient de communiquer l'INSEE à la suite du recensement auquel il vient d'être procédé.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES...ATTENTION

On rappelle que le ramassage n'est effectué ni le Samedi ni le Dimanche. En conséquence ne sortez pas ces jours-là vos poubelles comme on en voit trop au bord des chemins pendant le Week-end. Ce n'est pas esthétique du tout, surtout lorsque les animaux les éparpillent sur le sol et c'est passible d'une contravention. Alors...attention...et surtout...Merci pour le renom de la Commune.

DU MONDE ENTIER

Le Revest a su créer de bonnes relations avec les

organiseurs de l'Université d'été de Toulon qui apprécient ce que peut apporter notre commune aux étudiants venus du monde entier. Cette année, outre les spectacles offerts par le Festival de la Tour, deux moments ont été proposés : le 12 Juillet, visite du village, de la mairie et de la maison des Comoni avec apéritif "au cercle" sous la conduite de Mme PICANO professeur d'histoire et de Charles AUDE, conseiller municipal. Le 19 Août, un groupe important a pu participer aux festivités de la journée (aïoli, foire aux chiens, jazz) et même se rafraîchir dans les eaux claires de la piscine de Mr et Mme RADISSON à Fontanieu.

Un grand merci à ceux qui aident à accueillir ces "étrangers" pour le meilleur renom du Revest.



LE REVEST en fête

On aurait aimé donner la recette d'un été fou, fou, fou ... Oui des bals enflammés au rythme du "bidet" et du "lavabo", des flambeaux en grand nombre, un concert de jazz agréable à entendre par une douce soirée d'été, et puis des centaines d'oeufs et de pommes de terre pour l'aïoli de la Libération, 350 chiens de races restés sages toute une journée au "champ de Moulttet" et encore capables malgré la chaleur, de nous démontrer leur talent, exposition de peinture à l'initiative de "Réminiscences" dans les rues du village etc ... etc ... On n'en fera pas le compte ici, il y aurait des oublis !

Bravo à ceux qui ont mis la main à la pâte ... nous leur offrons cette photo (à laquelle il manque, hélas, la couleur et le son) des "Color Samba Guards" et, puisque c'est l'époque, une chanson sur la Ste Rose retrouvée par Pierre TROFIMOFF.

A l'année prochaine !



Une ambiance du tonnerre avec les COLOR SAMBA

La Chanson de la Sainte-Rose

Paroles de
Robert MARTIN

Musique de
Raymond RAOULT

COUPLÉT

Flo-flo-flo joy-eux dans les ar-bres du Pa-ri- don, — Val-sez deux
sous que joue le vieil ac-cor-dé-on, — Tou-tes ces cho-ses Pour Sainte
Ro-se, Vi-vent en- co-re quand s'al-lu-ment les lam-pions. — Quand les soir
lan-des se ba-lan-cent sur le bal — La joie é-cla-te rom'au tem-pre de car-ra-
val, — A-lors la fê-te tour-ne les têtes, Quand on est
deux c'est i-dé-al — Ve-nez, ve- nez ce soir dans mon vil-
lage — La fê-te vous at-tend près du ha- meau, — Ve- nez dan-
ser c'est de vo- tre âge, Ve-nez rê- ver — au bord de
l'eau — Vous ver-rez pour un soir la vie en rose — Vous en-ten-
drez les plus jo-lies chan-sons — Si vous al- lez à Sain-te-
Ro- se, Si vous al- lez au Pa-ri- don. —

2

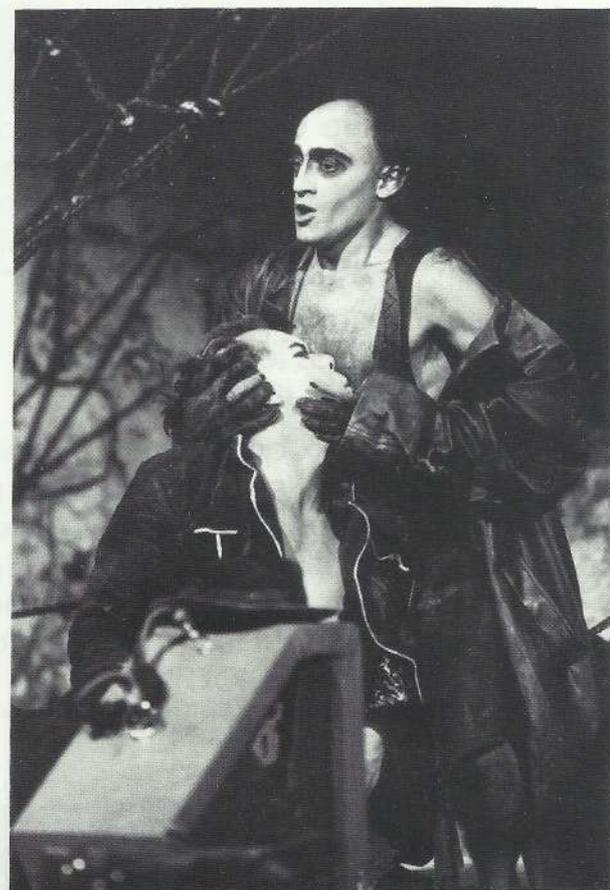
Sur les chemins on voit venir des amoureux
Ils vont danser à Sainte-Rose deux par deux...
Y a des lumières
Sur la rivière,
Y a du bonheur au cœur des jeunes et des vieux.
Pour les grand'mères il y aura des mazurkas,
Pour les garçons et les fillettes des sambas,
Des farandoles
Des danses folles,
C'est fou ce qu'on s'amusera.

(Au refrain.)

IMAGES DE L'ETE THEATRAL

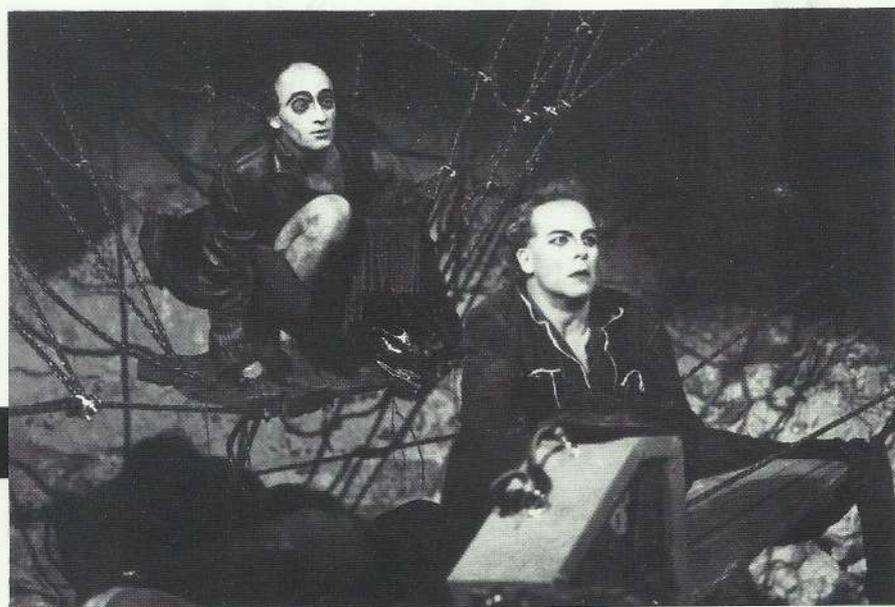
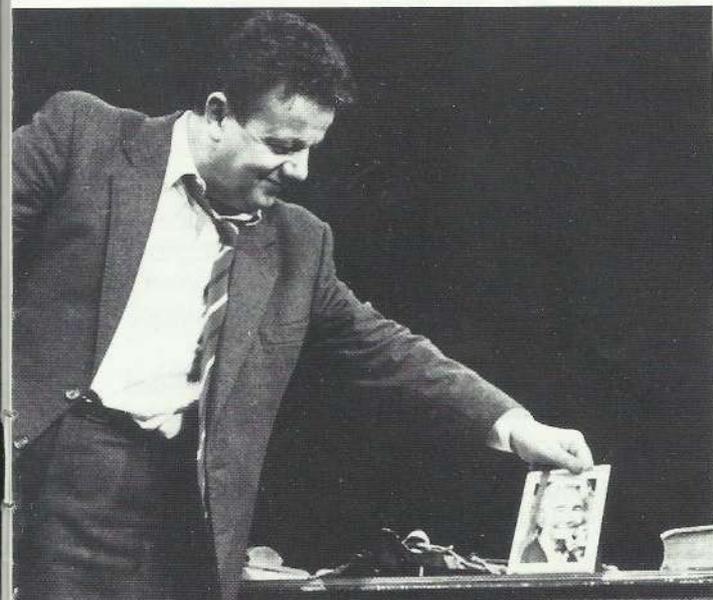


LETTRES D'UNE MERE
A SON FILS

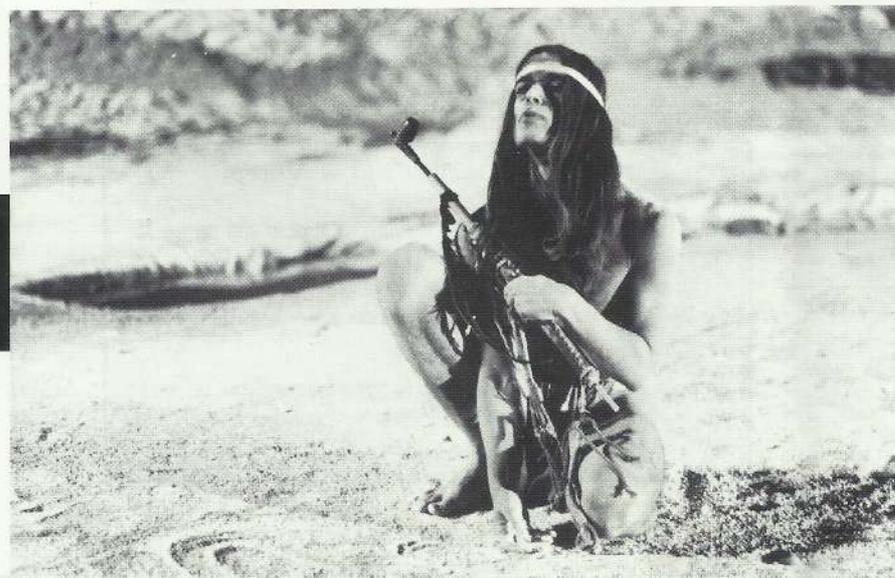


X, OU LE PETIT
MYSTERE
DE LA PASSION





VAMPIRES



PAROLES DU
SILENCE ROUGE

BELLES PAGES D'HISTOIRE DES MONNAIES

LES ANNEAUX ET LES ROUELLES, MONNAIES PRIMITIVES GAULOISES (4)

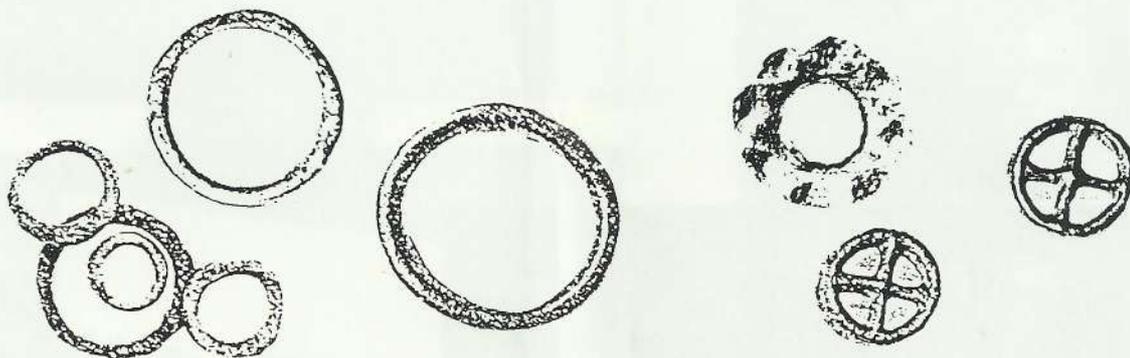
Certains archéologues et numismates hésitent encore à considérer comme "monnaies" ces anneaux et rouelles que l'on trouve régulièrement, parfois accompagnés des moules ayant servi à les couler, lors des fouilles effectuées sur les sites occupés par nos ancêtres gaulois.

Pour ma part, je fais confiance à Jules César, premier historien de notre pays, et témoin d'époque.

Dans ses "Commentaires sur la guerre des Gaules", livre V chapitre XII, il nous apprend que les habitants de la Grande Bretagne - qui étaient des Gaulois - se servaient d'anneaux de cuivre ou de fer, de poids différents, en guise de monnaies.

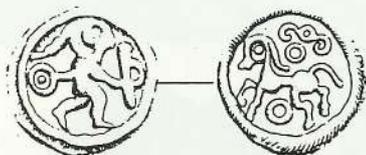
Un tel témoignage devrait suffire à convaincre les plus hésitants.

Une autre preuve de l'usage monétaire de ces objets vient de ce qu'ils ont été fréquemment trouvés dans les sépultures gauloises, déposés près des corps dans de petits vases en terre. Or, tous les archéologues et historiens savent qu'il était d'usage chez les anciens de déposer dans les tombes quelques pièces de monnaie pour leur faciliter le passage dans l'au-delà.

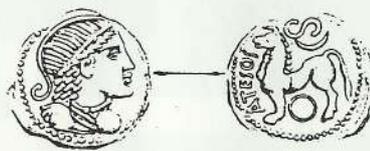


ANNEAUX ET ROUELLES

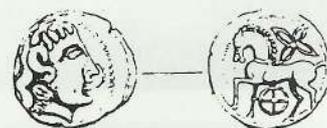
Enfin, et c'est important, on remarquera que sur les monnaies conventionnelles gauloises, datant pour la plupart du premier siècle avant J.C, sont souvent représentés des anneaux et rouelles, placés semble-t-il comme signes représentatifs de la monnaie primitive.



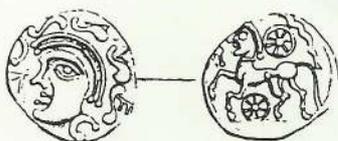
CATALAUNI



BELLOVACI



BITURIGES



SILVANECTES

CABINET DES MONNAIES ET MÉDAILLES

Nous rappelons que le cabinet de présentation d'une partie des monnaies de la collection A. LACROIX, installé maison des Comoni, est ouvert au public tous les jours (sauf le mardi) de 15 h à 19 h (prix d'entrée 10 F, tarif réduit 7 F et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans).

Par ailleurs, les cours d'initiation à la numismatique vont reprendre prochainement. Pour tous renseignements, téléphoner à la mairie au 94.98.90.15.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Nous offrons tous nos voeux à :

Claire ZORGNOTTI
Mélanie FEMENIAS
Margaux DUBOIS
Charlotte MAUFFRET
Sophie MARTINEZ

née le 19 Juillet
née le 9 Juillet
née le 30 Juillet
née le 31 Juillet
née le 13 Août

MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

Danielle GERBAUD et Philippe ARROUY
Elisabeth PIGNON et Thierry FARNOUX
Isabelle BESREZ et Patrick FLOCH
Chantal SIGNORINI et Frédéric CARDINALE
Christine GOUDÉ et Gilles ROMANI

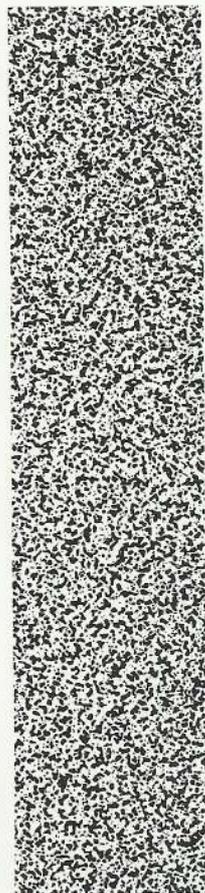
mariés le 7 Juillet.
mariés le 7 Juillet.
mariés le 28 Juillet.
mariés le 4 Août.
mariés le 18 Août.

DECES

Nous partageons la peine des familles de :

Marthe GOUYER
Jean-Noël NOBILI
Jean RICE
Jean SAUVAT
Marie-Antoinette POMET ép. ESCOFFIER
Marcelline PONS ép. GRAZIANI
Jean-Philippe CUCCHI

décédée le 12 Juillet.
décédé le 19 Juillet.
décédé le 30 Juillet.
décédé le 2 Août.
décédée le 10 Août.
décédée le 13 Août.
décédé le 18 Août



MAISON DES COMONI

DATES A RETENIR

EXPOSITIONS :

- 14 Septembre au 30 Septembre : Exposition sur le "Conte", peintures de Nicole BUDONARO, Claude GILBERT, Valérie ANTONI, Nadia BENTOBI, Josy FLORES.
- 6 Octobre au 21 Octobre : Richard et Iréna SKUPIN, peintres polonais.
- 27 Octobre au 16 Novembre : Gérard POURRET, plasticien. - Identité ELSTIR.
- 20 Novembre au 2 Décembre : Villégiature d'écrivains sur la Côte

CONVIVIALITÉ :

- 9 Novembre : "Taverne grecque" repas avec l'orchestre MUSIKI ELADA et bal, (120 F en souscription en mairie jusqu'au 15/10 - 140 F au delà)
- 17 Novembre : "Nuit sur note bleue" animée par Jazz-Commune-Image.

THÉÂTRE :

- 2 Octobre : Répétition publique de "George Dandin", réservée aux Revestois.
- 9 Octobre au 13 Octobre et 16 Octobre au 20 Octobre : Création du "George Dandin" de MOLIERE par le nouveau théâtre de toulon.
- 25 Octobre : Soirée Lecture "Vaclav Havel".